

Avis rendu par la commission de sélection de l'appel à projets " Simplification et création de 165 mesures d'aide/ action éducative en milieu ouvert renforcé dites MRS et de 310 mesures d'aide/action éducative avec possibilité d'hébergement exceptionnel ou périodique dites MRA".

La commission de sélection d'appel à projets réunie le mardi 9 septembre de 14h à 16h a examiné les candidatures reçues dans le cadre de l'appel à projets susmentionné. Après présentation des rapports d'instruction et délibération, la commission a émis le présent avis. Conformément à l'article R 313-6-2 du code de l'action sociale et des familles la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

1) Classement des candidatures

Conformément aux dispositions du code de l'action sociale et des familles la commission a procédé à un classement qualitatif et quantitatif des projets sur la base des critères prévus dans l'appel à projets dont notamment les besoins du Département pour couvrir l'ensemble du territoire avec plusieurs opérateurs. Le classement arrêté par secteur est le suivant :

Secteur Sud :

- 1- Fondation des apprentis d'Auteuil
- 2- Association Moissons Nouvelles
- 3- Association agir avec Vincent de Paul
- 4- Association les Fontaines
- 5- Association d'action éducative (AAE)
- 6- Association départementale pour l'aide à l'enfance et aux adultes en difficulté (ADAEA)

Secteur Est :

- 1- Fondation les Nids
- 2- Association foyer familial Oasis
- 3- Association les Fontaines
- 4- Association d'action éducative (AAE)
- 5- Association départementale pour l'aide à l'enfance et aux adultes en difficulté (ADAEA)

Secteur Ouest :

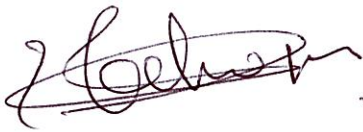
- 1- Association agir avec Vincent de Paul
- 2- Fondation Les Nids
- 3- Association maison familiale Saint Germain Village
- 4- Association d'action éducative (AAE)
- 5- Association départementale pour l'aide à l'enfance et aux adultes en difficulté (ADAEA)

2) Nature de l'avis

Le présent avis a un caractère consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par le Président du Département de l'Eure et le Préfet de l'Eure pour une autorisation conjointe

Evreux le,

La co-présidente de la commission
auprès de la Préfecture de l'Eure

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'B. Deshogues', with a stylized flourish at the end.

Benoît Deshogues
Directeur DDETS 27

La co-présidente de la commission
auprès du département de l'Eure

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'M. Saint Laurent', with a long horizontal flourish extending to the right.

Martine Saint Laurent
13^{ème} Vice-Présidente du Département 27